



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame
Ludmila MONTEIRO
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François
REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : SOLIDARITE

Labellisation Villes Amies des Aînés

L'évolution démographique de la commune et, principalement, l'avancée en âge d'un grand nombre de dijonnais a amené la municipalité à penser la ville autrement en faveur d'un parcours du bien vieillir.

L'objectif visé n'est pas de faire émerger une ville dédiée uniquement aux seniors, ni de limiter l'approche à une réponse médico-sociale mais de penser la ville dans un projet global, en perpétuel mouvement, riche de ses diversités et de ses capacités à imaginer une ville qui réponde aux besoins des jeunes et des aînés d'aujourd'hui et de demain.

Pour ce faire, la Ville de Dijon s'est engagée en 2010 dans la démarche des Villes Amies des Aînés qui consiste à inviter les acteurs, les décideurs, les habitants, à se rencontrer pour créer les conditions d'une ville où chacun peut poursuivre son projet de vie, en toute liberté, jusqu'au plus grand âge. Dijon Métropole fait également partie du réseau.

Pour rappel, 33 000 dijonnais sont âgés de 60 ans et plus, dont 14 000 ont 75 ans et plus.

Selon les projections de l'Insee, à l'horizon 2060, une personne sur trois aurait au moins 60 ans, l'espérance de vie atteindrait 91 ans pour une femme et 86 ans pour un homme.

La Ville de Dijon s'inscrit à présent, en tant qu'adhérente au réseau, dans une démarche de labellisation afin :

- de valoriser la qualité des politiques publiques entreprises par la collectivité dans le cadre d'une meilleure prise en compte du vieillissement au sein du territoire,
- d'accompagner les acteurs locaux dans le cadre d'une dynamique d'amélioration.

Il s'agit, à l'aune de l'état des lieux des actions entreprises depuis les 6 dernières années, de l'établissement d'une gouvernance transversale et de l'animation d'une démarche participative et citoyenne, de définir des préconisations et un plan d'action jusqu'en 2026.

La Ville de Dijon, suite à l'obtention d'une bourse de 10 000 € dans le cadre du Fonds d'Appui pour des territoires innovants seniors, sera accompagnée par le cabinet AUTONOMII de septembre 2023 à février 2024, au travers de deux axes :

- la structuration de la gouvernance (comité de pilotage, organisation d'un séminaire de sensibilisation aux élus, déploiement d'une stratégie de mise en œuvre,...),
- l'animation et la synthèse du diagnostic participatif (animation d'ateliers, élaboration de livrables et restitution au comité de pilotage).

Afin de satisfaire aux critères de labellisation, la Ville de Dijon devra être auditée au premier trimestre 2024.

Le coût de cette labellisation, établi par le Réseau Francophone Villes Amies des Aînés, est de 4 200 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la démarche de labellisation et de s'inscrire activement dans son déploiement.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN